

Communiqué de Presse

Réalisation d'aménagements cyclables – Avenue François Mitterrand

En cohérence avec le schéma des mobilités actives actuellement en cours d'élaboration, la Ville de Lanester, lauréate du dispositif AVelo 2 de l'ADEME, poursuit son programme de développement d'infrastructures cyclables.

A partir du 12 septembre, la Ville engage des travaux de réaménagement de l'avenue François Mitterrand pour réaliser des pistes cyclables dédiées ainsi que des voies piétonnes de chaque côté de l'avenue. Prévus sur environ 4 mois, ces travaux qui ont fait l'objet d'une concertation préalable avec les riverains, les commerces et les associations cyclistes locales, participent à sécuriser les déplacements piétons et cyclistes et à inciter à l'usage du vélo en améliorant les connexions et les continuités d'itinéraires sur cet axe majeur en terme de déplacements, en incluant le giratoire qui marque la jonction avec l'avenue Neruda. Ces travaux vont engendrer des impacts sur le trafic automobile avec la fermeture échelonnée des accès depuis le N°6 de l'avenue Mitterrand jusqu'au giratoire. Un plan de déviation et une communication sur site seront mis en œuvre sur la durée des travaux.

Donner une place sécurisée aux piétons et aux cyclistes sur cet axe majeur :

L'emprise globale de l'avenue Mitterrand, espaces verts inclus, autorise sur cet axe la réalisation de voies séparées pour les piétons et les cyclistes. L'emprise pour les piétons/vélos passe de 3,00 m à 3,40 m : 2,00 m pour la piste cyclable en enrobé de couleur et 1,40 m minimum pour les piétons accompagnée sur la partie ouest d'une bande tampon de 0,50 m pour protéger le cycliste des véhicules en stationnement.

En complément, seront réalisés différents aménagements modérateurs de vitesse :

- un plateau surélevé avec une vitesse limitée à 30 km/h au carrefour Frères Lumière/Kerfréhour ainsi qu'une priorité cycliste en traversée de ces deux voies sous forme de trottoir traversant.
- des plateaux surélevés en traversée des 3 branches nord-ouest-sud du giratoire avec une diminution de la largeur d'anneau du giratoire et un reprise de la géométrie des îlots et branches du giratoire

Une opportunité de poursuivre l'embellissement d'une entrée de Ville :

Le giratoire qui marque la fin de l'avenue mitterrand est régulièrement remarqué pour la qualité de l'aménagement des espaces verts réalisés par les services municipaux, des aménagements pensés dans l'esprit d'une gestion écologique et soutenable. Ce nouveau projet d'aménagement offre l'opportunité de prolonger une séquence paysagère depuis le giratoire vers l'avenue mitterrand pour davantage de biodiversité en entrée de ville. La réorganisation de ces espaces se traduira dans l'aménagement final par un doublement du patrimoine arboré actuel avec le remplacement de vingt arbres par la plantation de 42 nouveaux sujets et près de 2600 arbustes et vivaces. (intervention entreprise ID Verte).

L'éclairage de l'avenue sera également rénové à cette occasion : déplacement nécessaire de certains candélabres, changement des lanternes en tenant compte des usages, des enjeux d'économies d'énergie et de l'environnement (lumière plus douce). (Opération réalisée par l'entreprise CITEOS).

Le Conseil Départemental profitera de ces travaux pour renouveler la couche de roulement sur l'avenue et le giratoire.

Montant total des travaux : 437 000 € TTC

Subventions : obtenues 42 600 € (Etat) - demandées 105 000 € (Conseil Départemental du Morbihan).

Un calendrier et une coordination du chantier pour limiter au maximum l'impact pour les usagers :

Les travaux de préparation de chantier débuteront dès le lundi 12 par l'intervention sur les espaces verts suivis à compter du 19 septembre de l'installation de la base de vie (travaux réalisés par l'entreprise Eurovia) et des premiers terrassements sur le pourtour du giratoire.

Le phasage des travaux prévoit pour la suite une intervention commençant par le giratoire à compter du 26 septembre, dépose des bordures d'îlot, réalisation des plateaux et pose de nouvelles bordures puis réalisation des couches de roulement sur l'anneau. Certains travaux se réaliseront de nuit pour limiter l'impact sur la circulation.

Puis le chantier basculera sur l'avenue Mitterrand en trois phases successives :

1. La réalisation des trottoirs sud : semaines 40 à 42
2. La réalisation des trottoirs nord : semaine 43 à 46
3. La réalisation du revêtement de la voie : semaine 47

La dernière phase concernera la mise en œuvre de la signalisation horizontale (confiée à l'entreprise HELIOS ATLANTIQUE) et verticale (réalisée en régie)

Suivant l'avancée des travaux, il sera nécessaire de réduire ou de dévier la circulation de certains axes. Un plan de déviation sera alors mis en place, avec une signalisation spécifique notamment pour l'accès aux commerces.

Rose Morellec
Première adjointe en charge de l'aménagement urbain,
des mobilités et des transitions

Profil n°1

